

Rapport moral de l'Association culturelle

Radha Govinda Madhava (ARGM)

Exercice 2023

Association culturelle reconnue le 5 décembre 2023

Rapport moral de Mme Anne-Laure Loison Bandi vice-Présidente, relatif à l'année 2023

Chers membres, dévots et dévotes, de l'ARGM,

Je voudrais commencer par vous remercier de votre présence aujourd'hui ce qui à nouveau témoigne de votre intérêt pour notre association. C'est avec une grande fierté, et au nom de tous, que je m'exprime cette fois-ci après avoir vécu une très belle année 2023.

Tout d'abord, cette fin année 2023 a été marquée par un événement important pour nous sur le plan de notre reconnaissance nationale ; en effet notre association a pu faire évoluer son statut juridique puisque nous l'avons déclaré en tant **qu'association culturelle et reconnue** par l'état français (loi 1905). Nous avons reçu l'attestation de non-opposition du préfet de l'Indre le 20 décembre. Cette reconnaissance représente pour nous la confirmation de la qualité culturelle et religieuse de notre association auprès de nos membres et sympathisants ainsi qu'auprès du public français. Parmi les avantages obtenus par cette qualité culturelle reconnue, j'aimerais citer la possibilité pour nos membres et sympathisants donateurs, de bénéficier de réductions fiscales sous conditions et pour l'association, la possibilité de recevoir des donations et legs en franchise fiscale. Ce nouveau statut juridique entraîne toutefois certaines obligations par exemple d'ordre déclaratives et en matière de transparence. L'association s'engage et doit dorénavant publier ses comptes et son rapport annuel en les faisant certifier par un commissariat aux comptes. A cet effet, nous avons désigné le Cabinet Poinssatte SARL représenté aujourd'hui par M. C. Poinssatte.

Point sur nos actions et activités

Comme vous le savez, notre propriétaire s'était engagé à réaliser d'importants travaux de remise aux normes de sécurité depuis l'année 2022 et pendant toute l'année 2023. Ces travaux ont été rendus possible grâce au soutien financier du fonds de dotation du château et domaine d'Oublaise œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine de notre temple, le château d'Oublaise. Nous pouvons témoigner qu'ils ont été réalisés dans de bonnes conditions, ce qui a permis à nos activités culturelles de se dérouler sans trop de contraintes. Nous avons ainsi été en mesure de recevoir nos fidèles et nos sympathisants pour nos fêtes et cérémonies religieuses pendant toute l'année. Je voudrais signaler ici, que grâce à ce soutien, un nouveau système de chauffage du château a été installé permettant à nos dévots ministres du culte de pouvoir résider dans de bonnes conditions de vie.

J'aimerais également vous mentionner notre fête « Balarama mahotsava » qui a accueilli cette année plus de cinq cent personnes venues de France et de plusieurs autres pays. Ce fût l'occasion de célébrer ensemble le 47^{ième} anniversaire de l'installation de nos déités (murtis) Krishna et Balarama et de partager nos repas conviviaux autour des jardins du temple dans une ambiance de recueillement bien que festive.

Tout au long de l'année, nous avons pu accueillir plusieurs personnalités « sanyasis » venus pour nous témoigner de leur connaissance des écritures religieuses et partager leurs expériences. Ce sont des moments privilégiés pour nous tous, fidèles.

Sur le plan de nos travaux de rénovation de notre lieu de culte, je souhaiterais mentionner ici ceux concernant le nettoyage important de nos bassins extérieurs et de nos jardins et le remplacement des nombreux bacs. L'objectif étant entre autres l'augmentation des surfaces fleuries et des espaces de culture végétale. Comme vous le savez, nous devons également transférer la serre de Tulasi. Le plan architectural est établi et la nouvelle serre sera édiflée après obtention et validation des devis ainsi que l'obtention des autorisations que nous prévoyons au cours du premier semestre 2024.

Sur le plan des investissements à proprement dit, nous avons procédé à l'installation de rampes avec mains courantes sur les 2 escaliers d'entrée du château garantissant une meilleure sécurité pour l'entrée au temple. Nous avons également participé au changement du transformateur électrique, installé un nouveau chauffe-eau pour le temple et acquis du nouveau mobilier pour les salles de préparation des articles et de vestiaire de l'autel du temple.

Point sur l'évolution des membres

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres « pujaris » (*ministres du culte*) en les personnes de Mahadevi dd (Maria Sadecka) et Nirmala Kumara das (Yvanov Roman) D'autres membres ont également rejoint l'association :

Mayapura Chandra das (Michal Rychly)
Yaduvira das (Yves Ménager)
Manjuali dd (Martina Ragusa)
Ragunatha das (Rodrigo Pinto)

Pour ce qui concerne nos donateurs, nous bénéficions toujours de soutiens importants bien qu'en baisse par rapport à l'année dernière tel que vous le constaterez dans notre rapport financier.

Voilà l'essentiel des informations que je voulais vous communiquer. Je vais, après ce rapport moral, vous donner la parole pour enrichir encore les débats.

Ensuite, je vous présenterai notre rapport financier, avant de passer aux différents votes.

Chers dévots et dévotes, membres, je vous remercie.



A.R.G.M.
Association
Culturelle
loi 1905
36360 LUCAY LE MARELLE

Christophe POINSATTE

130 bis avenue Charles de Gaulle
92 250 Neuilly sur Seine

Tél. : +33 (0)6 32 28 09 75

Christophe.poinsatte@aura-conseil.fr

Association Radha Govinda Madhava (ARGM)

Association régie par la Loi du 9 Décembre
1905

Domaine Oublaise
36360 LUCAY-LE-MALE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Association Radha Govinda Madhava (ARGM)

Association régie par la Loi du 9 Décembre 1905

Domaine Oublaise
36360 LUCAY-LE-MALE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION RADHA GOVINDA MADHAVA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la l'ASSOCIATION RADHA GOVINDA MADHAVA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Nous vous précisons que votre association n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice (N-1), les comptes de l'exercice (N-1) n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état séparé des avantages et des ressources figurant en annexes des comptes annuels. Cet état est réalisé pour la première année conformément à la loi du 24 août 2021 dite « Loi séparatisme » précisée par le décret n°2021-1812 et modifié par l'article n°7 du décret n°2022-1623 du 22 décembre 2022.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'Assemblée Générale et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Assemblée Générale.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

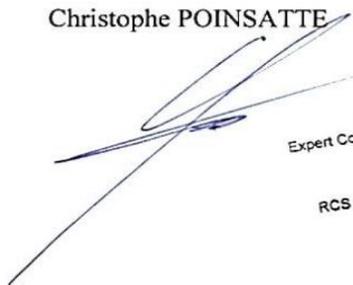
susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly, le 15 mai 2024
Le commissaire aux comptes

Christophe POINSATTE

Christophe POINSATTE



AURA-CONSEIL
Christophe POINSATTE
Expert Comptable, Commissaire aux Comptes
60 rue de Paris
95150 Taverny
Tel. : +33 (09) 81 18 03 82
RCS Pontoise 509 888 982 - NAF 6920Z

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	139 480	26 646	112 834	118 371
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	45 052	11 747	33 305	37 810
	Autres immobilisations corporelles	19 255	4 612	14 643	8 483
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	203 787	43 005	160 782	164 664	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	1 923		1 923		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	47 838		47 838	30 575	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	49 761		49 761	30 575
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	253 548	43 005	210 543	195 239	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	32 876	32 876
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	147 868	143 035	
Excédent ou déficit de l'exercice	(5 358)	13 285	
Total des fonds propres (situation nette)	175 387	189 197	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
	Total des fonds propres	175 387	189 197
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	585	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 991	5 728
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 581	314	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	35 157	6 042
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	210 543	195 239
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(5 357,71)	13 285,42
(1)	Dont à moins d'un an	34 157	6 042
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		76 859
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	225 455	261 746
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	1 942	95	
Total des produits d'exploitation	227 397	338 700	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	208 156	309 581
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 627	2 100
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	20 735	13 111
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	360	84	
Total des charges d'exploitation	232 879	324 875	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 481)	13 825

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 481)	13 825
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	522	
	Total des produits financiers	522	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		522	
RESULTAT COURANT avant impôts		(4 959)	13 825
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	399	540
	Total des charges exceptionnelles	399	540
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(399)	(540)
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		227 919	338 700
TOTAL DES CHARGES		233 277	325 415
EXCEDENT ou DEFICIT		(5 358)	13 285
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		14 195	
TOTAL		14 195	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		14 195	
TOTAL		14 195	

Règles et Méthodes Comptables

Créée en 1987, l'association culturelle a pour objet d'assurer la célébration du culte krisnaïte Vaïsnava tel qu'il est décrit dans les livres de Sa Divine Grâce A.C. Bhaktivedanta Swami Prabhupada. A cet effet, l'association pourvoit à tous les frais et besoins du culte et des oeuvres qui s'y rattachent.

L'activité de l'association est située sur le domaine D'Oublaise au sein du château et des dépendances qui entourent la propriété.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **210 543** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **227 919** euros et un total **charges** de **233 277** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-5 358** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont établis selon la norme ANC n°2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits marquants de l'exercice :

L'Association a obtenu la reconnaissance d'association culturelle au cours de l'exercice 2023 régie par la Loi du 9 décembre 1905.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

L'association ne dispose pas de stocks.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Effectif salarié

L'association n'emploie aucun salarié.

Elle réalise son activité avec l'aide et le dévouement de bénévoles pour l'ensemble des tâches courantes liées au culte et à des prestataires extérieurs pour les missions d'entretien du château.

Compte tenu de son organisation interne, il est difficile de valoriser la part que représente le bénévolat dans l'activité de l'association.

Règles et Méthodes Comptables

Mise à disposition

L'Association est situé dans le Château d'Oublaise mis à disposition. Cette mise à disposition est difficile à évaluer car il n'existe pas d'équivalent local. La valeur retenue est celle figurant sur l'avis de taxe foncière, soit 14 195€.

Le Château est détenu par une SCI française, elle même détenue par deux personnes étrangères. Le loyer mensuel s'élève à 1 100 euros, un montant qui peut sembler faible. Cette modicité s'explique par la prise en charge des travaux, normalement à la charge du propriétaire, mais assumée par l'Association.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains			2 570		2 570	
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	131 480		8 000			139 480
Instal technique, matériel outillage industriels	45 052					45 052
Instal., agencement, aménagement divers			9 158		304	8 854
Matériel de transport	9 272					9 272
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 129					1 129
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	186 933		19 728		2 874	203 787
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	186 933		19 728		2 874	203 787

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	13 109	13 537		26 646
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 242	4 505		11 747
	Autres instal., agencement, aménagement divers		463		463
	Matériel de transport	1 219	1 854		3 073
	Matériel de bureau, mobilier	699	699	323	1 076
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 269	21 058	323	43 005	
TOTAL		22 269	21 058	323	43 005

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	373	373	
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	1 550	1 550		
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		1 923	1 923	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 991	26 991		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées	585	585			
Autres dettes	7 581	6 581	1 000		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		35 157	34 157	1 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	32 876				32 876
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	143 035	13 285	(8 452)		147 868
Excédent ou déficit de l'exercice	13 285	(13 285)		5 358	(5 358)
Situation nette	189 197		(8 452)	5 358	175 387
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	189 197		(8 452)	5 358	175 387

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2023	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public					Autres ressources	Aut pdts liés à la gsdité du public		Aut pdts non liés à la gsdité du public
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													
Variation de stock													
Achats de mat. approv.													
Variation de stock													
Aut. achats et chges ext.	169 676			2 397		36 082						208 156	
Aides financières													
Impôts, taxes et vrst ass.						3 627						3 627	
Salaires et traitements													
Charges sociales													
Dot. aux amts et dép.							20 735					20 735	
Dotations aux provisions													
Reports en fonds dédiés													
Autres charges						360						360	
Charges financières													
Charges exceptionnelles						399						399	
Part. salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices													
TOTAL	169 676			2 397		40 468	20 735					233 277	

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2023
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens	14 195				14 195
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
TOTAL	14 195				14 195

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

		31/12/2023		31/12/2022	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie			76 859	76 859
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	225 455	225 455	261 746	261 746
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 464		95		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS					
	Total des produits par origine	227 919	225 455	338 700	338 605
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	169 676			
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 397	2 397		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	40 468	210 144	312 304	312 304	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	20 735		13 111		
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES					
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE					
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
	Total des charges par destination	233 277	212 542	325 415	312 304
	EXCEDENT OU DEFICIT	(5 358)	12 913	13 285	26 301

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

		31/12/2023		31/12/2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	14 195			
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	Total des produits par origine	14 195			
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	14 195			
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	Total des charges par destination	14 195			

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				76 859
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger			225 455	261 746
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 397			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	210 144	312 304		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
TOTAL DES EMPLOIS	212 542	312 304	225 455	338 605
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE				
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	12 913	26 301		
TOTAL	225 455	338 605	225 455	338 605
RESSOURCES PAR ORIGINE				
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS				
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL			225 455	338 605
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)				

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public 2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
Réalisées en France			Bénévolat	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL			TOTAL	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		

